



HAL
open science

L'archéologie française dans le monde : une vue depuis Alexandrie

Marie-Dominique Nenna

► **To cite this version:**

Marie-Dominique Nenna. L'archéologie française dans le monde : une vue depuis Alexandrie. Colloque AIBL, Assises scientifiques de l'archéologie française en France et à l'étranger, AIBL, CNRA Juin 2023, AIBL; CNRA, Jun 2023, Paris, France. <halshs-04467381>

HAL Id: halshs-04467381

<https://shs.hal.science/halshs-04467381v1>

Submitted on 20 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**Sous presse, Colloque AIBL, Assises scientifiques de l'archéologie française
en France et à l'étranger, AIBL, Juin 2023**

L'archéologie française dans le monde : une vue depuis Alexandrie

Marie-Dominique Nenna

Aix Marseille Univ, CNRS, CCJ, Aix-en-Provence, France

La présence de l'archéologie française en dehors du territoire national a une longue histoire qui a été retracée à de nombreuses reprises, notamment par Ève Gran-Aymerich¹, et particulièrement dans les dernières décennies, lors des commémorations anniversaires des instituts aux tutelles diverses et des fouilles qu'ils ont mené. Les instances responsables de la recherche sont en effet multiples – Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, tantôt unis, tantôt séparés et Ministère de la culture –, mais il s'agit dans tous les cas d'instances publiques et nationales qui n'émanent pas de personnes ou de fondations privées. Les activités sont dans la majorité des cas financées au moins en partie par l'argent public, le pays hôte offrant la possibilité essentielle de mener des recherches sur son propre territoire national.

Cette recherche fondamentale sur les civilisations anciennes a été à la source, à partir de la fin du XIX^e siècle, de l'enseignement dans les universités françaises de l'archéologie, aux côtés de la philologie et de l'histoire et, plus largement, a fait naître la notion d'archéologie nationale, et, plus tard, la nécessité de la création de structures étatiques à même de documenter, préserver et valoriser ce patrimoine.

Cette longue histoire est intrinsèquement liée à la politique de la France et à ce que l'on a coutume aujourd'hui d'appeler la diplomatie culturelle. Avant d'en venir à des propos plus personnels qui relèvent de ma propre carrière qui s'est principalement déroulée à l'étranger, il me semble nécessaire de dresser un tableau des différents opérateurs et acteurs de cette archéologie française à l'étranger, tableau qui a besoin d'être nourri de racines historiques qui expliquent sa complexité institutionnelle.

¹ È. Gran-Aymerich, *Dictionnaire biographique d'archéologie 1798-1945*, Paris, CNRS éditions, 2001, 744 p. ; ead., *Les chercheurs du passé 1798-1945 : aux sources de l'archéologie*, Paris, CNRS éditions, 2007, 1274 p., voir pour sa bibliographie, A. Fenet et N. Lubtchansky (éd.), *Pour une histoire de l'archéologie XVIII^e siècle - 1945, Hommage de ses collègues et amis à Ève Gran-Aymerich*, Pessac, Ausonius, 2015, p. 19-32.

* *

*

Bref historique

LE MODELE DE L'EXPEDITION D'ÉGYPTE

L'expédition d'Égypte associe un acte de politique étrangère et une démarche scientifique. Aux 50 000 soldats menés par Bonaparte, s'ajoute la Commission des sciences et des arts, créée le 16 mars 1798, qui rassemble 154 membres², représentant toute la science d'alors des géographes aux astronomes, des botanistes aux minéralogistes, des architectes aux imprimeurs. Ce modèle est reproduit à quatre reprises :

- La mission de Morée se déroule en 1829 dans le Péloponnèse, d'où le corps expéditionnaire de 15 000 hommes, commandé par le général Maison est chargé, aux lendemains de l'indépendance de la Grèce, de chasser les Ottomans. Une commission scientifique de 25 membres placée sous la tutelle de l'Institut y est adjointe, sous la direction du naturaliste et géographe J.-B. Bory de Saint-Vincent. C'est à l'architecte et sculpteur Abel Blouet qu'est confiée la section d'architecture et de sculpture dont les résultats sont publiés entre 1831-1838³.
- Constituée en 1839, la commission pour l'exploration scientifique de l'Algérie est placée sous l'autorité du ministre de la Guerre⁴. Le capitaine Adolphe Delamare signe le volume intitulé *Archéologie*⁵, tandis qu'Amable Ravoisié, qui avait participé à l'expédition de Morée, signe les volumes sur les beaux-arts, l'architecture et la sculpture (fig. 1).
- La mission de Phénicie d'Ernest Renan se place au moment de l'intervention française en Syrie en 1860, lancée par Napoléon III, pour mettre fin au massacre de chrétiens par les Druzes. Durant une année d'octobre 1860 à octobre 1861, Renan parcourt le pays dans

² Y. Laissus, *L'Égypte : une aventure savante, 1798-1801*, Paris, Fayard, 1998, 616 p.

³ Voir la réimpression récente accompagnée d'essais contemporains, Y. Saïtas (éd.), *To érgo της Γαλλικής Επιστημονικής Αποστολής του Μοριά (1829–1838)*, vol. 1. *Τμήμα Φυσικών Επιστήμων*, Athènes, Melissa, 2011 ; *id.*, *To érgo της Γαλλικής Επιστημονικής Αποστολής του Μοριά (1829-1838)*, vol. 2. *Τμήμα Αρχαιολογίας, Τμήμα Αρχιτεκτονικής, Γλυπτικής Επιγράφων*, Athènes, Melissa, 2017.

⁴ M. Dondin-Payre, *La Commission d'exploration scientifique d'Algérie : une héritière méconnue de la Commission d'Égypte*, Paris, de Boccard, (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres 14), 1994, 142 p.

⁵ *Ead.*, *Le capitaine Delamare: la réussite de l'archéologie au sein de la Commission d'exploration scientifique de l'Algérie*, Paris, de Boccard, (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres 15), 1994, 166 p.

l'optique de découvrir la civilisation matérielle des Phéniciens et leurs textes, laissant à la petite équipe qui l'accompagnait et aux militaires le soin de fouiller et de documenter les monuments⁶.

– L'expédition du Mexique vise entre 1862 et 1867 à mettre en place un régime favorable aux intérêts français. En 1864, est instituée par décret de Napoléon III la Commission scientifique du Mexique, elle est composée d'une commission centrale siégeant à Paris comprenant essentiellement des membres de l'Institut, ainsi que des voyageurs officiels et des correspondants, tels l'abbé Brasseur de Bourbourg en charge de l'archéologie et Léon Méhédin, qui fouille notamment à Teotihuacan et à Xochicalco. Y est associé le colonel Doutrelaine, qui préside la Commission scientifique, littéraire et artistique du Mexique à Mexico, fondée sur place par le général Bazaine. Cette dernière réunit des savants mexicains et des militaires français, qui sont répartis en 10 sections : la 9^e section concernant l'ethnologie et de l'archéologie⁷. Si les recherches archéologiques sur le terrain furent considérables, elles furent le plus souvent réalisées de manière improvisée et leurs résultats furent publiés de manière partielle⁸.

Dans tous ces cas, à l'exception de la mission de Phénicie, la visée est encyclopédique, dans l'esprit des Lumières et unit de savants de différentes disciplines, placés sous patronage des Académies. Il s'agit de missions d'exploration qui conduisent à la rédaction d'ouvrages monumentaux⁹, et qui jouent un rôle déterminant dans la naissance et l'essor de l'archéologie française, de ses acteurs et de son public.

LE MODELE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHENES

La deuxième phase s'ouvre en 1846 avec la création de l'*École française d'Athènes*, modèle des institutions qui vont animer pendant un siècle la recherche archéologique aussi bien sur le territoire métropolitain qu'à l'étranger. Cette création conjugue géopolitique – affirmer la position de la France en Grèce face aux Britanniques après l'indépendance grecque – et cette fois-ci révolution romantique, selon les dires de Théophile Homolle. Le

⁶ E. Will, « la mission de Phénicie d'Ernest Renan », *Études renaniennes* 56, 1984, p. 3-12.

⁷ A. le Goff, « La commission de l'exploration scientifique du Mexique : Quelles archives aux Archives nationales », *Histoire(s) de l'Amérique latine* 3, 2009, URI: <http://www.hisal.org/revue/article/legoff2009-1>; A. Le Goff, N. Prévost Urkidi, « Les commissions scientifiques en temps de guerre : un espace de (ré)conciliation ? L'exemple de la Commission scientifique du Mexique », dans *Les savants, la guerre et la paix. Actes du 136^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, « Faire la guerre, faire la paix », Perpignan, 2011, Paris, CTHS, 2013, p. 38-47.

⁸ P. Riviale, « La science en marche au pas cadencé : les recherches archéologiques et anthropologiques durant l'intervention française au Mexique (1862-1867) », *Journal de la Société des américanistes* 85, 1999, p. 307-341.

⁹ M. N. Bourguet, B. Lepetit, D. Nordman, M. Sinarellis, *L'Invention scientifique de la Méditerranée. Égypte, Morée, Algérie*, Paris, éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1998, 328 p.

modèle athénien, examiné lors des fêtes du cent-cinquantième¹⁰, et scruté récemment dans le détail par Lucile Arnoux et Alexandre Farnoux dans ses rapports avec la ville d'Athènes et la Grèce, apparaît, selon les écrits de Joseph Daniel Guigniaut, helléniste, spécialiste des mythes et secrétaire perpétuel de l'AIBL de 1860 à 1873, surnommé le « père de l'École d'Athènes », « comme une sorte de couronnement de nos études classiques, reportées à leur source la plus pure et au berceau même de la plus haute civilisation de notre Occident »¹¹. L'installation et la vie de ce qu'on appellerait aujourd'hui de jeunes chercheurs dans le pays même de leurs recherches sont au cœur de l'institution. L'ordonnance de fondation était assez vague :

« Il est institué une École française de perfectionnement pour l'étude de la langue, de l'histoire et des antiquités grecques à Athènes. Cette École se compose d'élèves de l'École normale supérieure, reçus agrégés des classes d'humanités, d'histoire ou de philosophie. Elle est placée sous la direction d'un professeur de Faculté ou d'un membre de l'Institut ».

Mais quatre ans après, la réforme de 1850 place l'EFA sous la tutelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et affirme la vocation scientifique de l'EFA : les membres durent rédiger des mémoires de recherche, envoyés à l'Académie qui contrôlait et suscitait des travaux, selon ce qui se faisait pour les artistes à la Villa Médicis à Rome. Cette relation au terrain se renforça encore dans les années 1870, après la défaite de Sedan par l'émulation avec l'ennemi d'alors, qui était non seulement en avance dans tous les domaines de l'érudition archéologique, mais aussi se plaçait en concurrent direct sur le sol grec avec l'ouverture de la section de l'Institut archéologique allemand à Athènes en 1873 et celle de la fouille d'Olympie en 1875. Elle aboutit aux débuts des fouilles de Délos en 1873 que lance le deuxième directeur de l'École Émile Burnouf qui avait fait partie de la première promotion de sept membres arrivés en 1847 (« Les Argonautes »), puis de celles de Delphes en 1892.

La création en 1873 de l'*École française de Rome*, d'abord annexe de l'EFA, puis indépendante à partir de 1875, dont les 150 ans viennent d'être fêtés, se place dans le même défi de renouveau de l'Université française après la défaite de Sedan¹². L'archéologie n'y a pas la même part qu'Athènes, vu d'un côté la richesse des archives italiennes et papales, et de l'autre la difficulté pour les aux États étrangers d'obtenir de concessions de fouilles, l'Italie

¹⁰ *Cent-cinquantième de l'EFA, 1846-1996*, BCH 120.1, 1996. Voir aussi C. Valenti, *L'École française d'Athènes*, Paris, Belin, (Histoire de l'Éducation), 2006, 221 p.

¹¹ L. Arnoux, A. Farnoux, *À l'ombre du Lycabette. L'École française et la ville d'Athènes*, Athènes, EFA, 2021, p. 7.

¹² Les quatre premières chaires universitaires d'archéologie grecque et latine sont créées en 1876 à la Sorbonne (Georges Perrot), à Bordeaux (Maxime Collignon), à Toulouse (Albert Lebègue), à Lyon (Gustave Bloch).

prenant en charge la recherche et la valorisation de son passé dans le cadre de la construction de son identité nationale jusqu'aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale¹³. Son premier directeur, Auguste Geffroy, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, est à l'origine un spécialiste de l'Europe contemporaine. Dès cette époque, le poids de la discipline historique s'affirme nettement dans les missions de l'EFR, à égalité avec l'archéologie. Néanmoins, c'est sous la direction d'Auguste Geffroy que Marie-René de la Blanchère, après avoir occupé une chaire d'épigraphie à l'École supérieure des lettres d'Alger, est chargé de fonder la direction des antiquités à Tunis¹⁴, tandis que Stéphane Gsell à la suite de ses fouilles de Vulci, est nommé à la faculté des lettres d'Alger.

Dans un pays sous domination financière britannique, puis sous « protectorat voilé » à partir de 1882, l'École du Caire créée en 1880, sous l'impulsion de Gaston Maspero, qui prend la succession de Mariette à la direction du service des antiquités de l'Égypte en 1881¹⁵, fut renommé Institut français d'Archéologie Orientale (IFAO) en 1898 dans une vocation proche-orientale dépassant le seul cadre de l'Égypte. Si l'École du Caire ne put assurer ce rôle de coordination des recherches de l'Égypte à la Syrie, en comprenant la Palestine et la Mésopotamie, l'École biblique de Jérusalem, par l'intérêt qu'elle porte à l'archéologie, contribuera à leur essor. L'objectif principal de l'IFAO est alors l'archéologie et la philologie égyptienne, depuis les temps des pyramides jusqu'à l'extinction de la langue copte au XVIII^e siècle de notre ère.

Suivant l'exemple d'Albert Dumont, réformateur de l'EFA entre 1875 et 1878 et créateur d'une Société de correspondance hellénique et de son Bulletin, qui visait à maintenir les liens des anciens chercheurs de l'École d'Athènes avec les Grecs et les autres savants, Pierre Paris¹⁶, ancien membre de l'EFA, après plusieurs séjours d'exploration en Espagne conçut en 1898 le projet d'une double fondation, dont le siège serait, sous son contrôle, à Bordeaux. D'une part, il propose la mise en place d'une mission archéologique permanente en Espagne, sur les modèles d'Athènes, de Rome et du Caire. D'autre part, il souhaite constituer

¹³ M. Gras (éd.), *À l'École de toute l'Italie. Pour une histoire de l'École française de Rome*, Rome, EFR, (CEFR 431), 2010, 514 p. avec particulièrement pour l'époque de la création les contributions d'O. Doucet (Burnouf et Dumont), d'A. Lehoerff et O. Poncet (Geffroy), de M. Dudon-Payre (Gsell et Toutain) ; M. Gras et O. Poncet (éd.), *Construire l'institution. L'École française de Rome, 1873-1895*, Rome, EFR, (CEFR 486), 2012, 554 p.

¹⁴ St. Bourdin et A. Pagliara (éd.), *Marie-René de la Blanchère : dalle terre pontine all'Africa romana*, Rome, EFR, (CEFR 566), 2020, 209 p. ; M. Gras, « L'École française de Rome de l'Afrique du Nord au Maghreb : Mémoire, territoire, archéologie », *Hespéris-Tamuda*, 57.2, 2022, p. 111-131.

¹⁵ <https://www.ifao.egnet.net/institution/ifao/historique/>. Voir aussi *Centenaire de l'École du Caire (ifao) 1880-1980*, Le Caire, Ifao, 1981, 77 p. et L. Coulon, M. Cressent, *Archéologie française en Égypte*, Le Caire, Ifao, 280 p.

¹⁶ Gr. Reimond, « “Et la Grèce le scella de son empreinte”. Pierre Paris, des lettres à l'archéologie, du Normalien à l'Athénien », *Anabases* 22, 2015, p. 167-192.

une Société de correspondance ibérique qui devrait animer une revue spécialisée. Il fallut plus de dix ans pour que voit le jour en 1909 l'École des hautes études hispaniques, création de l'université de Bordeaux, destinée à accueillir de jeunes chercheurs français. Pierre Paris en prit la direction tout comme celle des l'École des beaux-arts de Bordeaux. Ce point est d'importance puisque c'est Pierre Paris qui, en 1916, soumit un nouveau projet qui incluait la dimension artistique dans le projet d'un institut français à Madrid, à un moment du conflit où la France cherchait à se rapprocher de l'Espagne, et avec l'appui de l'Académie des Beaux arts. La loi signée par le roi Alphonse XIII le 17 avril 1920, autorisait à céder un terrain en usufruit temporaire gratuit pour la construction de la *Casa de Velásquez*¹⁷ :

« Cette autorisation est octroyée en témoignage de particulière considération envers la nation française et à la seule fin d'ériger à Madrid une École des beaux-arts, comme celles que la France possède à Rome et à Athènes, en vue d'y loger de jeunes artistes pensionnaires, des membres de l'École des hautes études hispaniques, des professeurs français de passage en Espagne et des artistes espagnols qui solliciteront leur admission, en réunissant des conditions réglementaires, à adopter en temps opportun ».

Il faut attendre 1928 pour que les premiers bâtiments soient inaugurés. La place de l'archéologie est étroitement liée à la personnalité de Pierre Paris avec le lancement de la fouille de Belo en 1917¹⁸.

L'*École française d'Extrême-Orient*, fondée en 1898, est basée d'abord à Saïgon, puis à partir de 1902, à Hanoï. Placée sous l'autorité du gouvernement général de l'Indochine et sous le contrôle scientifique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, elle vise à accueillir des « jeunes gens se destinant à l'étude de l'Inde et de pays d'Extrême Orient qui paraîtront offrir des garanties sérieuses de préparation scientifique ou Savants dont les recherches rendraient désirables un séjour en Orient » (fig. 2), à prendre en charge l'inventaire et la préservation du patrimoine culturel indochinois et à « contribuer à l'étude érudite des régions voisines, Inde, Chine, Malaisie etc... »¹⁹. Elle est la seule des Écoles à se développer dans un contexte colonial et à être dotée de membres permanents et de pensionnaires ; à partir de 1904, est créé un poste de chef du service archéologique qui a sous

¹⁷ J.-M. Delaunay, *Des palais en Espagne. L'École des hautes études hispaniques et la Casa de Velásquez au cœur des relations franco-espagnoles du XX^e siècle (1898-1979)*, Madrid, Casa de Velásquez, (Bibliothèque de la Casa de Velásquez 10), 1994, 670 p.

¹⁸ L. Brassous et S. Lemaître (éd.), *La ville antique de Baelo, cent ans après Pierre Paris, Mélanges de la Casa de Velásquez* 47.1, 2017.

¹⁹ [https://www.efeo.fr/uploads/docs/Fondation%20MAI%20puis%20EFEO%20\(JOIF\).pdf](https://www.efeo.fr/uploads/docs/Fondation%20MAI%20puis%20EFEO%20(JOIF).pdf)

ses ordres le conservateur d'Angkor et une série d'inspecteurs territoriaux (Annam-Tonkin [Nord du Vietnam], Annam-Campa [sud du Vietnam], Cochinchine-Cambodge, Laos)²⁰. L'EFEO est en outre à l'origine de la création de musées dans les pays d'Indochine où elle est en charge de la protection du patrimoine, dès 1905, Musée de Saïgon et de Phnom Penh, puis en 1908 d'Hanoï.

Trois autres institutions répondent encore au modèle athénien caractérisé par la présence de pensionnaires – on dirait aujourd'hui de membres scientifiques –, mais leur statut est différent. Le nom de l'École biblique fondée en 1890 par le père dominicain Marie-Joseph Lagrange fut modifié en 1920, lorsque l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres reconnut l'École biblique comme l'*École archéologique française de Jérusalem*, en raison de la qualité de ses réalisations dans ce domaine. Les dernières nées de ce type de dispositif sont toutes deux placées à l'origine sous la tutelle du Ministère des Affaires étrangères. L'*Institut français d'archéologie d'Istanbul* est fondé en 1930, à l'initiative de René Dussaud, conservateur des Antiquités Orientales du Louvre et membre de l'AIBL, son premier directeur fut l'architecte Albert Gabriel. L'*Institut français d'archéologie de Beyrouth*²¹ est créé en 1946 ; son premier directeur fut Henri Seyrig²², ancien membre de l'EFA qui avait été directeur des antiquités de Syrie et du Liban sous mandat français entre 1929 et 1941 et avait participé, avec le même René Dussaud, au lancement des missions de Ras Shamra en 1928 et de Mari en 1933.

SECOND EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS ET ZONES D'INFLUENCE

Face à ces dispositifs qui combinent recherche et enseignement et irriguent l'Université française, on se saurait oublier les autres dispositifs d'ordre administratif qui voient le jour d'un côté, dans les pays appartenant au second empire colonial français essentiellement structuré sous la Troisième République et de l'autre, dans l'expansion des zones d'influences.

En Algérie en 1880²³, en Tunisie en 1885²⁴, au Maroc en 1912²⁵, voient le jour des Services des Antiquités, Beaux-Arts et Monuments historiques, qui ont été précédés par la

²⁰ P. Singaravelou, *L'École française d'Extrême-Orient ou l'institution des marges (1898-1956). Essai d'histoire sociale et politique de la science coloniale*, Paris, L'Harmattan, 1999, 382 p., avec les réserves exprimées par R. Lardinois, *Annales* 56.3, 2001, p. 751-755, voir aussi *Chercheurs d'Asie. Répertoire biographique des membres scientifiques de l'École française d'Extrême-Orient*, <https://www.efeo.fr/biographies/cherch.htm> et EFEO, *120 ans de recherche en Asie*, 2021, <https://120ans.efeo.fr/>.

²¹ M. Gelin, « L'Institut Français d'Archéologie de Beyrouth, 1946-1977 », *Syria* 82, 2005, p. 279-329.

²² *Henri Seyrig (1895-1973)*, *Syria*, supplément III, 2016.

²³ N. Oulebsir, *Les usages du patrimoine. Monuments, musées et politique coloniale en Algérie, 1830-1930*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2004, 411 p.

création de musées²⁶, en sont concomitants²⁷ ou antérieurs²⁸. En Afrique subsaharienne, prenant la suite du comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française créé en 1915, l'*Institut français d'Afrique Noire*, fondé en 1936, est placé sous la direction de Théodore Monod (fig. 3) qui le pilotera jusqu'en 1964. Institut fédéral, il comporte une administration centrale à Dakar et des filiales dans chacune des capitales des territoires de l'AOF²⁹, l'Afrique équatoriale française restant en marge des recherches archéologiques³⁰.

Dans un souhait d'expansion de l'influence française, dès 1892 le ministère de l'Instruction publique conçoit l'idée de créer la *Délégation archéologique française en Perse*, dans le but d'assurer à la France un monopole administratif et scientifique sur les antiquités. C'est en 1897 que cette idée se concrétise, après que René de Balloy, ambassadeur de France à Téhéran, obtient de Nāṣer-al-Dīn Shah le monopole français de l'exploration archéologique en Perse ; Morgan, ancien directeur du service des Antiquités de l'Égypte, devient directeur de cette nouvelle institution³¹. L'entreprise est différente de celle des Écoles, dans la mesure où le décret de fondation ne prévoit pas d'affecter de pensionnaires à cet institut. La notion de monopole archéologique est reprise lors de la création de la *Délégation française en Afghanistan* fondée en 1922 par l'indianiste Alfred Foucher³².

²⁴ M. Bacha, *Patrimoine et monuments en Tunisie 1881-1920*, Rennes, PUR, 2013, 380 p. ; H. Jaïdi, « La création du Service des Antiquités de Tunisie : contexte et particularités », dans *Autour du fonds Poinssot : Lumières sur l'archéologie tunisienne (1870-1980)*, Paris, Publications de l'Institut national d'histoire de l'art, 2017 [en ligne].

²⁵ M. Theliol, « Le service des Beaux-Arts, des Antiquités et Monuments Historiques, clef de voûte de la politique patrimoniale coloniale française au Maroc sous le mandat du Général Hubert Lyautey (1912-1925) », *Outre-Mers* 98(370), 2011, p. 185-193.

²⁶ Adrien Berbrugger, premier inspecteur des Monuments historiques, fonde la bibliothèque d'Alger, auquel il adjoint en 1838 un musée dans lequel il conserve les objets et manuscrits collectés lors des expéditions militaires. Il s'oppose à la création d'un musée algérien à Paris ; voir A. Messaoudi, s.v. Adrien Berbrugger, dans Fr. Pouillon (éd.), *Dictionnaire des Orientalistes de la langue française*, Paris, Karthala, 2008, p. 86-88.

²⁷ Le musée Alaoui (musée national du Bardo) est créé en 1885 par René-Marie de la Blanchère et ouvert au public en 1888, voir *supra* note 14.

²⁸ Le Musée d'archéologie de Rabat (aujourd'hui Musée de l'Histoire et des civilisations) a été fondé en 1928, par Louis Chatelain, premier directeur du service des Antiquités, à la suite de ses fouilles de Volubilis, voir V. Brouquier-Reddé et R. Rebuffat, *Louis Chatelain (1883-1950) : Biographie et bibliographie*, Rabat, Institut national des sciences de l'archéologie du patrimoine et division des sciences humaines, (Études et travaux d'archéologie marocaine 10), 2004, 76 p.

²⁹ H. Bocoum, « L'archéologie française en Afrique de l'Ouest : rétrospectives et enjeux », dans A. Bazzana et H. Bocoum (éd.), *Du Nord au Sud du Sahara : cinquante ans d'archéologie française en Afrique de l'Ouest et au Maghreb*, Paris, Sépia, 2004, p. 29-36.

³⁰ G. Loumpet, « L'archéologie comme science coloniale en Afrique centrale équatoriale. La construction d'un espace-temps anthropologique pour la lecture du passé », *Les Nouvelles de l'archéologie* 126, 2011, p. 9-14.

³¹ <https://iranicaonline.org/articles/dlgtations-archologiques-franaises#pt1>

³² A. Fenet, *Documents d'archéologie militante. La mission Foucher en Afghanistan (1922-1925)*, Paris, de Boccard, (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres 42), 2010, 696 p. ; Fr. Olivier-Uttard, *Politique et archéologie. Histoire de la Délégation archéologique française en Afghanistan*, Paris, MAE-ERC, 1997, 423 p.

LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Toutes ces institutions précèdent la création en métropole d'un service archéologique avec les lois Carcopino de 1941-1942, qui réglementent les fouilles, et organisent les circonscriptions archéologiques³³. L'archéologie est confiée au CNRS, nouvellement fondé, et répartie en deux commissions, la XV^e pour les « Fouilles archéologiques en France métropolitaine » et la XVI^e qui doit assurer le fonctionnement des missions se déroulant à l'étranger. Dès 1942, l'instance à laquelle chacune doit être rattachée est en question : CNRS, Enseignement supérieur, ou ministère des Affaires étrangères. En 1945, le CNRS se démet de ses responsabilités en matière d'archéologie à l'étranger et le Général de Gaulle, conseillé par Henri Seyrig, crée la *Commission des fouilles et missions archéologiques*, rattachée au Ministère des Affaires étrangères³⁴. En outre, sous la double tutelle du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de celui des Affaires Étrangères, est créé en 1943, l'*Institut pour la recherche et le développement*, à l'origine nommé Office de la recherche scientifique (et technique) coloniale (ORSC), puis Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM)³⁵.

APRES LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Les archéologues français jouent un rôle dans la restauration de l'image de la France après la Seconde Guerre mondiale. Plusieurs chefs de mission ou d'instituts s'illustrent en effet durant le conflit : en Égypte, Pierre Jouguet, directeur de l'IFAO depuis 1928 fut mis à la retraite par le régime de Vichy à cause de son ralliement à la France Libre après l'appel du 18 Juin 1940. Professeur à l'Université Fouad I^{er}, il devint en 1941 président du « Comité national d'Égypte »³⁶, puis fut de mai 1944 à fin 1947, Conseiller culturel pour le Proche-Orient auprès des représentants de la France³⁷. Joseph Hackin, directeur de la *DAFA*, et son épouse, Marie Hackin, rallient le Général de Gaulle, dès le 5 juillet 1940, il est nommé délégué de la France Libre en Inde et dans les régions voisines en 1941, tous deux périssent

³³ J.-P. Reboul, « Genèse et postérité des lois Carcopino », dans J.-P. Demoule et Chr. Landes (éd.), *La fabrique de l'archéologie en France*, Paris, La Découverte, 2009, p. 120-133.

³⁴ È. Gran Aymerich, « La 'Commission' des fouilles au Ministère des Affaires étrangères », dans *Archéologies. 20 ans de recherches françaises dans le monde*, Paris, Maisonneuve & Larose – ADFP-ERC, 2005, p. 31-35.

³⁵ C. Bonneuil et P. Petitjean, « Les chemins de la création de l'ORSTOM, du Front populaire à la Libération en passant par Vichy, 1936-1945 : recherche scientifique et politique coloniale », dans R. Waast et P. Petitjean (dir.), *Les Sciences hors d'Occident au XX^e siècle*, Paris, ORSTOM, 1996, p. 113-161.

³⁶ P. Jouguet, *Continuité de la France, discours, articles et messages, le Caire, octobre 1941-janvier 1945*, (Beyrouth,) Les Lettres françaises ; (Le Caire, Impr. de l'Institut français), 1945, 280 p.

³⁷ *Hommages à Pierre Jouguet, La Revue du Caire*, 13, fasc. 130, 1950.

peu après lors du torpillage du navire sur lequel ils se trouvaient et sont faits Compagnons de la libération, à titre posthume³⁸. Henri Seyrig, directeur du service des Antiquités de la Syrie, annonce officiellement son ralliement à la France en septembre 1941, et devient représentant de la France Libre comme attaché, puis conseiller culturel à New York, pour rallier les milieux intellectuels sur le continent américain³⁹. Ce dernier fait le choix du Liban indépendant en 1945 et ayant reçu l'agrément du gouvernement libanais, se voit confier la direction de l'Institut de 1946 à 1967. Il est à la source de la création du *Centre de recherches archéologiques* (CRA) qui voit le jour en 1970, et à une échelle plus réduite du Bureau de l'architecture antique (aujourd'hui IRAA)⁴⁰.

La décolonisation a également un fort impact sur l'activité archéologique, aussi bien au niveau des personnels⁴¹ que des territoires de recherche⁴². Si, à l'indépendance du Laos (1951) et du Cambodge (1953), les missions de l'EFEO perdurent, le centre de Saïgon est fermé en 1961 ; un nouveau centre consacré aux recherches indianistes est en revanche ouvert en 1955 à Pondichéry. En Afrique de l'Ouest, l'Institut fondamental d'Afrique Noire conserve son sigle IFAN, Raymond Mauny, directeur de la section d'archéologie et de préhistoire de 1947 à 1962, collabore à la mise en valeur des collections du musée IFAN inauguré après l'Indépendance du Sénégal⁴³. Le statut mandataire du Liban et de la Syrie permet la mise en place d'institutions nationales et l'organisation d'une collaboration selon de nouveaux termes, alors qu'au Maghreb, la transition s'avère plus difficile, tout particulièrement en Algérie⁴⁴.

MAINTENIR ET AMPLIFIER LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE FRANÇAISE DANS LE MONDE

³⁸ Décret du 13 mai 1941. <https://www.ordredelaliberation.fr/fr/compagnons/joseph-hackin> ; <https://www.ordredelaliberation.fr/fr/compagnons/marie-hackin>.

³⁹ J. Bocquet, « Henri Seyrig, un gaulliste dans la décolonisation », dans Fr. Duyrat *et al.* (éd.), *Henri Seyrig (1895-1973), Syria, Supplément III*, 2016, p. 49-91.

⁴⁰ J.-M. Dentzer, « Henri Seyrig, du Service des antiquités de Syrie au Centre de recherches archéologiques de Valbonne », *ibid.*, p. 335-345 ; voir aussi H. Seyrig, « Note sur la réforme de la recherche archéologique en France, suivi d'un projet de Statut (1968) », *Les nouvelles de l'archéologie* 19, 1985, p. 75-77.

⁴¹ Pour la question des personnels et des archives du Maghreb, voir V. Blanc-Bijon, « Entre deux rives, une houleuse histoire de notes, de plans, de photographies », *Hesperis-Tamuda* 57.2, 2022, p. 133-163.

⁴² È. Gran-Aymerich, « La réorganisation de l'archéologie française entre 1939 et 1969 : les conséquences de la décolonisation », dans J.-P. Demoule et Chr. Landes (éd.), *op. cit.* note 50, p. 134-144.

⁴³ M.-A. de Suremain, « L'IFAN et la "mise en musée" des cultures africaines (1936-1961) », *Outre-Mers. Revue d'histoire* 356-357, 2007, p. 151-172 ; J. Bondaz, « "Échantillonner toute l'Afrique". Les collectes coloniales de l'Institut Français d'Afrique Noire (1936-1960) », *Trouble dans les collections* 1, 2020. Le musée a été renommé musée Théodore Monod d'art africain en 2007.

⁴⁴ Cl. Gutron et A. Skounti (éd.), *Practising Archaeology in the Maghreb : Historical Perspective and Contemporary Realities*, *Hesperis-Tamuda* 57, 2022 ; voir aussi Cl. Gutron, *L'archéologie en Tunisie (XIX^e-XX^e siècles) : Jeux généalogiques sur l'Antiquité*, Paris, Karthala, IRMC, 2010, 327 p.

En dehors, mais aussi dans les anciennes colonies, ministère des Affaires étrangères et CNRS s'associent pour maintenir et amplifier la recherche archéologique⁴⁵. Deux stratégies se mettent en place : d'un côté, à travers l'avis rendu par la Commission consultative des recherches archéologiques, le MEAE octroie des financements à des missions, de l'autre, il crée ou fait évoluer des bases permanentes dans certains pays. Dans les années 1970 et au début des années 1980, l'archéologie extra-métropolitaine connaît un développement considérable⁴⁶. Nombre de projets répondent à des appels d'offres internationaux lancés dans le cadre de la construction des grands barrages en Turquie, en Irak (Djebel Hamrin) et en Syrie (Balis Meskenek) et pour certains sous l'égide de l'UNESCO (Nubie, Carthage, Pagan, Borobudur). Depuis les années 1980, cet accroissement est continu : « le ministère des Affaires étrangères finançait 17 missions dans les années 1960, une centaine en 1970, 160 en 1990 et a traité 220 demandes en 1998 »⁴⁷ ; en 2018, 159 projets ont été financés dans 78 pays pour 193 demandes, en 2023, 167 répartis dans 75 pays-hôtes⁴⁸. Des bilans scientifiques sont régulièrement dressés⁴⁹. À travers l'avis rendu par la Commission consultative des recherches archéologiques, le MEAE a octroyé en 2020 1,9 million d'euros, auxquels il faut ajouter les subventions exceptionnelles attribuées à certaines missions par les ambassades ainsi que les financements ponctuels sur projet, à travers le dispositif du FSPI (Fonds de solidarité pour les projets innovants, les sociétés civiles, la francophonie et le développement humain), où l'archéologie et le patrimoine représentait 10 % des projets en cours sur 2019-2020)⁵⁰. Au total, l'archéologie extranationale pour le MEAE représente un budget d'environ 2,5 millions d'euros par an⁵¹.

⁴⁵ È. Gran-Aymerich, « L'archéologie française à l'étranger. Méditerranée, Afrique et Proche-Orient (1945-1970). Vers un nouvel équilibre », *La revue pour l'histoire du CNRS* 5, 2001, doi.org/10.4000/histoire-cnrs.3402.

⁴⁶ J. Leclant, « Les recherches archéologiques françaises à l'étranger. Bilan, problèmes et perspectives », *CRAIBL* 128.4, 1984, p. 631-649.

⁴⁷ J.-Cl. Jacq, « Le ministère des Affaires étrangères et les recherches archéologiques françaises à l'étranger », *Les nouvelles de l'archéologie* 81, 2000, p. 5.

⁴⁸ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-scientifique-et-universitaire/l-archeologie-et-la-protection-du-patrimoine/les-missions-archeologiques-francaises-a-l-etranger-pour-soutenir-la-recherche/>

⁴⁹ En dernier lieu, *Archéologies. Vingt ans de recherches françaises dans le monde*, Paris, Maisonneuve & Larose-ADPF-ERC, 2005, voir aussi Fr. Braemer, V. Darras, S. Méry, X. Gutherz, P.-Y. Manguin., « L'archéologie française à l'étranger. 40 ans d'informations et d'échanges dans *Les nouvelles de l'archéologie*. Enjeux actuels », *Les nouvelles de l'archéologie* 157-158, 2019, p. 26-37.

⁵⁰ https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/fonds_fspi_a5_v2_cle465e1e.pdf. Actuellement, deux programmes financés par le dispositif FSPI touchent à l'archéologie du Maghreb : Projet ARCHEoPHY-TIPASA – Archéométrie et géophysique appliquée à l'archéologie à travers le chantier-école algéro-français de Tipasa (2022-2024) ; Projet Haya Bina Thyna – Sauvegarde et valorisation du patrimoine archéologique du Sud Tunisien : le site-pilote de Thaenae (2023-2025).

⁵¹ L. Thély, « France », in *Actualité de la recherche. Débats. Archéologie et diplomatie européenne en Méditerranée*, *Mélanges de la casa de Velásquez* 50.2, 2020, p. 339-344 ; L. Thély, M. Sergheraert, A. Le

La création de bases permanentes s'est poursuivie après la Seconde Guerre mondiale. Sur les 27 Unités mixtes des instituts français à l'étranger (UMIFRE), placées aujourd'hui sous la tutelle du CNRS et du Ministère des affaires étrangères et réunies en réseau depuis 2004 avec la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 12 ont une dimension archéologique. Outre les institutions mentionnées plus haut, – la Délégation archéologique française en Afghanistan (DAFA), qui, après une suspension en 1982 et une reprise de ses activités en 2003, a célébré son centenaire en 2022⁵², et avec une évolution des noms ou de la structure, l'Institut français des études anatoliennes, et la section Archéologie et histoire de l'Antiquité de l'Institut français du Proche-Orient –, ont été créés neuf centres :

– L'*Institut français des études andines (IFEA)* est créé en 1948. Basé à Lima, il possède des antennes en Équateur, en Bolivie et en Colombie.

– Le *Centre d'études mexicaines et centraméricaines (CEMCA)* tire ses origines de la Mission archéologique et ethnologique française au Mexique (MAEFM) mise en place à partir de 1961. Son siège est à Mexico et il dispose d'une antenne à Guatemala. Il étend ses actions sur une aire géographique qui comprend le Mexique, le Belize, le Guatemala, le Salvador, le Costa Rica, le Nicaragua, le Panama et le Honduras.

- La *Section française de la direction des antiquités du Soudan (SFDAS)* est fondée en 1967 sous l'égide de J. Vercoutter⁵³.

– Héritier d'une mission archéologique française en Israël créée en 1952, le *Centre français de recherche à Jérusalem (CRFJ)* a été fondé en 1974⁵⁴.

– Le Centre Français d'Archéologie et de Sciences Sociales a été créé en 1982 au Yémen. En raison de la situation sécuritaire, il quitte ce pays en 2011 pour s'installer depuis fin 2015 au Koweït, sous la forme d'une antenne. Le CEFAS change de nom en 2020 et devient le *Centre français de recherche de la péninsule Arabique (CEFREPA)*.

– L'*Institut français de recherche en Iran (IFRI)* né en 1983 de la fusion de la Délégation archéologique française en Iran (DAFI), créée en 1897, et de l'Institut français d'iranologie de Téhéran (IFTI), fondé en 1947.

Bouhoulec, N. Grimal, *Cartographie stratégique des missions archéologiques françaises à l'étranger (2018-2022). État des lieux et propositions opérationnelles*, Paris, MEAE, 2019 (meae_archo_web_cle05c258-1).

⁵² Colloque "Arts et patrimoine de l'Afghanistan, Cent ans de recherches archéologiques" - DAFA / MNAAG - (les 18 et 19 novembre 2022). Directeur Philippe Marquis : <https://afrane.org/la-delegation-archeologique-francaise-en-afghanistan-par-philippe-marquis/>

⁵³ M. Maillot, « Un siècle d'archéologie au Soudan », dans O. Cabon (éd.), *Histoire et archéologie du Soudan*, Paris, Khartoum, Soleb, Bleu autour, 2017, p. 446-471.

⁵⁴ C. Nicault, « Le CNRS dans l'« Orient compliqué », *La revue pour l'histoire du CNRS* 5, 2001, doi.org/10.4000/histoire-cnrs.3272 ; Chl. Rosner, « Pour une histoire des réseaux préhistoriques franco-israéliens: Jean Perrot et la genèse du centre de recherche français de Jérusalem », *Organon* 54, 2022, p. 103-123.

- Le *Centre français des études éthiopiennes* est fondé en 1991, succédant à la Section d'archéologie du gouvernement impérial éthiopien, créée en 1952 à la demande de l'empereur Haïlé Sélassié et composée d'experts français⁵⁵. Sa zone de compétences recouvre, outre l'Éthiopie, l'Érythrée, le Somaliland, Djibouti, et le Soudan du Sud.
- Le *Centre Jacques-Berque* a été créé en 1991 à Rabat, d'abord comme une antenne de l'IRMC, avant d'être un institut autonome à partir de 2001, qui effectue des recherches archéologiques sur le Maroc et la Maurétanie⁵⁶.
- L'*Institut français d'Afrique du Sud – Recherche* créé en 1995. Son mandat régional s'étend sur l'ensemble de l'Afrique australe : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Eswatini, Zambie, Zimbabwe et République démocratique du Congo.

On doit également mentionner le seul institut bilatéral à direction égyptienne et française, le *Centre franco-égyptien d'études des temples de Karnak (CFEETK)*, au statut unique et particulier fondé en 1967⁵⁷.

Accompagnant ce réseau des UMIFRE, les cinq écoles, qui forment depuis la réforme de leurs statuts en 2011, le réseau des Écoles françaises à l'étranger (RESEFE)⁵⁸, relèvent du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Elles sont placées sous la tutelle scientifique de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres ainsi que de l'Académie des Beaux-Arts pour la section artistique de la Casa de Velasquez et de l'Académie des Sciences Morales et Politiques pour l'École française de Rome. Elles publient depuis 2020 le *Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*⁵⁹, qui rend compte de leurs activités, ainsi que de celle des deux unités d'appui et de recherche dont elles partagent la tutelle avec le CNRS, le *Centre Jean Bérard* créé en 1967 (EFR/CNRS) et le *Centre d'Études Alexandrines* (IFAO/CNRS) en 1999. Ce bulletin est exclusivement électronique, multilingue et à la publication continue.

Il existe aussi nombre de missions qui se placent hors des territoires de recherche des structures permanentes françaises à l'étranger que je viens d'évoquer : celles initiées par les Unités mixtes de recherche métropolitaines, qui, par exemple, sont dédiées aux recherches en Amérique du Nord⁶⁰ ou dans le Pacifique⁶¹. De son côté le Ministère de la Culture s'engage également, par la présence d'agents de l'Inrap participant ou dirigeant des opérations à

⁵⁵ K. Michaël, J. Leclant, « La section d'archéologie (1952-1955) », *Annales d'Éthiopie* 1, 1955, p. 1-8.

⁵⁶ Voir dernièrement le programme, financé par un FSPI, <https://laroutedesempires.ma/>.

⁵⁷ Chr. Thiers, S. Biston-Moulin, *Le Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak. Livre du cinquantième 1967-2017*, Louqsor, 2017 (bilingue français-arabe), 278 p.

⁵⁸ <https://www.resefe.fr/>.

⁵⁹ <https://journals.openedition.org/baefe/>.

⁶⁰ <https://archam.cnrs.fr/>

⁶¹ <https://resap.hypotheses.org/> (2015).

l'étranger⁶², et par l'opérateur important qu'est le Musée du Louvre qui mène ou collabore à une dizaine de missions. Depuis 2013, le Louvre a doublé le nombre des chantiers archéologiques. La direction des chantiers est prise en charge par des conservateurs du Musée, par des archéologues, qui ont été recrutés dans les différents départements, ou bien par des archéologues de l'INRAP. En 2022, le département des antiquités grecques, étrusques et romaines a poursuivi ses travaux archéologiques en Italie (Gabies), en Bulgarie (Apollonia du Pont), et en Roumanie (Caraburun sur le territoire d'Orgamé), le département des Antiquités égyptiennes à Saqqarah et à Baouit, et au Soudan à El-Hassa ; le département des Antiquités orientales à Byblos, Al-Hiba (Irak) et à Bahrein ; le département des Arts de l'Islam sur plusieurs sites de l'oasis de Boukhara⁶³.

Une vue depuis Alexandrie

Le Centre d'études alexandrines a été créé en 1990 par Jean-Yves Empereur avec le soutien du CNRS, du Ministère des Affaires Étrangères et de l'IFAO. Le 1^{er} janvier 1999, le CNRS et l'IFAO ont décidé de fournir à ses travaux une base permanente en le dotant de fonds récurrents, permettant le recrutement de personnel égyptien, et en ouvrant des recrutements par concours à des assistants ingénieurs, ingénieurs d'étude et de recherche, arrivant à un total de huit agents à temps plein et de 2 agents mutualisés en 2011, qui ont depuis été renouvelés au gré des mobilités. Jean-Yves Empereur a dirigé le CEAlex pendant 25 ans, la relève m'a été confiée en 2015 et c'est aujourd'hui Thomas Faucher qui en est le directeur depuis le 1^{er} janvier 2023. Les effectifs du CEAlex, aussi bien pour les personnels expatriés, que pour les personnels locaux (50 agents) appartiennent aux fonctions d'appui à la recherche et couvrent tous les métiers de l'archéologie et de l'histoire. Seuls deux chercheurs sont aujourd'hui attachés à l'équipe, le directeur et J.-Y. Empereur, en tant que directeur de recherche émérite. Mais comme Unité de service et de recherche à partir de 2008, le CEAlex peut accueillir enseignants chercheurs en délégation ou des chercheurs en affectation pour une durée de 2 ans.

Le Centre d'études alexandrines a compétence sur un territoire bien défini, Alexandrie et son hinterland proche. Vu l'histoire même de la ville, il est à la croisée de deux aires où ont

⁶² <https://www.inrap.fr/projets-etranger/recherche>.

⁶³ *Rapport d'activité du Musée du Louvre 2022*, p. 29-30, 31-32, 33, 51. Voir aussi pour une présentation récente des résultats scientifiques la table-ronde : « Pourquoi un musée fouille-t-il ? : la place du Louvre dans la recherche archéologique », 15/12/2021 : <https://www.youtube.com/watch?v=LvufPack9gA>.

compétence à la fois l'IFAO et l'EFA, à laquelle le CEAlex est lié par convention ; il reçoit d'autre part une allocation de recherche du MEAE, ciblée sur des opérations de fouilles. L'étude de la ville et de son territoire est considérée dans sa longue diachronie, comme l'invitent à le faire la stratigraphie des fouilles urbaines (fig. 5) et les vestiges documentés en prospection. Elle nécessite le recueil de tous les types de documents permettant d'éclairer son histoire, récits de voyage, gravures et cartes, photographies anciennes et cartes postales, dont une partie est accessible via le Portail Bibliothèques d'orient piloté par la Bnf⁶⁴. Elle trouve des ressources dans la collecte de la presse francophone d'Égypte dont les exemplaires sont mis en ligne depuis près de 20 ans⁶⁵ et dans les archives des familles ou des institutions francophones des XIX^e et XX^e siècles qui sont recueillies dans un pays qui, d'un côté, n'a pas de tradition de collecte d'archives privées souvent rédigées en français alors que le français n'est plus une langue véhiculaire.

Le CEAlex, installé dans plusieurs appartements d'un immeuble du centre ville d'Alexandrie et dont une partie du personnel travaille quotidiennement au dépôt de fouilles, est actuellement le seul institut étranger basé de manière permanente à Alexandrie. Il est donc devenu avec sa bibliothèque, son service d'archives et ses travaux de recherche et opérations de valorisation, un acteur fort de la présence française à Alexandrie aux côtés du consulat général, de l'Institut français d'Égypte à Alexandrie et du Lycée français, et un centre de ressources ouvert à l'Égypte et à l'international.

L'éco-système dans lequel il évolue, équivalent à celui des autres centres de recherche à l'étranger, se présente en trois cercles :

- les institutions basées en Égypte, – institutions gouvernementales et non-gouvernementales égyptiennes ou internationales, instituts de recherche français et étrangers, institutions diplomatiques françaises et étrangères – ;
- les institutions françaises de recherche dont un ou des axes scientifiques portent sur les civilisations méditerranéennes et les fondations promouvant l'archéologie et la recherche historique, tel Arpamed ou l'ASFLCS ;
- les institutions de recherche européennes ou américaines, musées, universités et laboratoires extra-métropolitains, et les fondations de mécénat, telles la Honor Frost Foundation, la Leon Levy and Shelby White Foundation, ou la Loeb Classical Library Foundation.

L'interlocuteur principal et quotidien est le Ministry of Tourism and Antiquities (MoTA). L'appellation de ce ministère, aujourd'hui indépendant du Ministère de la culture

⁶⁴ <https://heritage.bnf.fr/bibliothequesorient/fr>

⁶⁵ <http://pfe.cealex.org/>

qui a pour champ d'application uniquement les manifestations contemporaines, lie intrinsèquement depuis 2019, tourisme et préservation du patrimoine. Notons aussi que tout objet de plus de 100 ans est considéré comme une antiquité par la loi égyptienne de 1983. Tout travail sur le terrain ou dans le dépôt archéologique nécessite une autorisation annuelle, validée en premier lieu par le Conseil suprême des antiquités qui évalue les demandes et rapports d'activité délivrés en français et en arabe, (à partir de 2023, en anglais et en arabe), et en second lieu par la sécurité nationale égyptienne (éventuellement aussi par l'armée, en cas de lieux considérés comme sensibles). Sans cette seconde autorisation, aucun travail n'est possible et des retards importants d'accord impactent régulièrement l'activité. Tout travail est supervisé par un inspecteur dépendant du secteur des Antiquités pharaoniques (qui comprend l'époque gréco-romaine), du département des Antiquités sous-marines, ou du secteur des Antiquités islamiques, coptes et juives, soit par un restaurateur, dépendant du secteur des projets et de la restauration ou un conservateur, dépendant du secteur des musées. Chacun est nommé pour un mois et reçoit une indemnité de la part du CEAlex dont le montant est équivalent à son salaire.

Les actions du CEAlex sont de quatre ordres :

- Recherche fondamentale : enrichir la connaissance sur la ville elle-même et ses habitants sur la longue diachronie ;
- Formation : participer à la formation des jeunes chercheurs égyptiens, français et étrangers et des professionnels de l'archéologie égyptienne ;
- Expertise et coopération avec les institutions égyptiennes dans le domaine du patrimoine ;
- Valorisation des recherches auprès du jeune et du grand public.

RECHERCHE FONDAMENTALE

La topographie et l'urbanisme d'Alexandrie sur la longue diachronie sont au cœur des activités du CEAlex, tout comme sa place au sein des mégapoles méditerranéennes⁶⁶. Les fouilles de sauvetage (1992-2001), puis programmées (2006-2009), effectuées intra-muros ont permis d'ouvrir des fenêtres sur l'occupation de la ville et de ses quartiers sur la longue durée et ont fourni une quantité d'informations qu'il convient de continuer à traiter et à publier⁶⁷. Le chantier sous-marin au pied du Fort Qaitbay se poursuit avec une constante incorporation des

⁶⁶ H. Fragaki, M.-D. Nenna, M.J. Versluys (éd.), *Alexandria the Cosmopolis. A global perspective*, Alexandrie, CEAlex, Centre d'Études Alexandrines, (Études Alexandrines 56), 2022, 668 p.

⁶⁷ M.-D. Nenna (éd.) *Alexandrina 5*, Alexandrie, CEAlex, (Études Alexandrines 50), 2020, 547 p.

nouvelles techniques offertes par la photogrammétrie et la géomatique⁶⁸. La recherche sur l'époque médiévale et ottomane est abordée à travers l'étude des fortifications d'Alexandrie, mais aussi du système hydraulique, et du mobilier⁶⁹. Pour l'époque moderne, on cherche à saisir la ville dans ces moments de ruptures, qu'ils soient guerriers⁷⁰ ou plus pacifiques avec le développement du commerce du coton qui a fait la richesse de l'Alexandrie cosmopolite⁷¹. Un nouveau pan d'étude vient de s'ouvrir sur la Seconde Guerre mondiale.

L'exploration du territoire d'Alexandrie se matérialise par des fouilles qui ont débuté, il y a près d'une vingtaine d'années, ciblées sur des périodes précises, hellénistique sur la presqu'île de Marea, restituant toute la chaîne opératoire de la fabrication des amphores à l'époque romaine pour le site d'Akademia ou bien remontant à la période antérieure à la fondation d'Alexandrie pour le site de Kôm Bahig dont la fouille est en cours. Cette dernière a révélé d'un côté une succession d'habitats avec une première occupation domestique en briques crues, à laquelle ont succédé pour une courte durée durant l'époque ptolémaïque des bâtiments en pierre, de l'autre, les abords d'un sanctuaire en fonctionnement sans doute dès le VIII^e siècle, si ce n'est avant, jusqu'à la fin de l'époque romaine, sanctuaire assez important pour qu'une statue d'Auguste y est été dédiée⁷². Depuis 2016, combinant études de cartographie historique, géomatique et prospections sur le terrain, le CEAlex dresse la carte archéologique de la région d'Alexandrie et particulièrement de la Maréotide des puits dans un contexte d'urgence puisque aussi bien agriculture, qu'industrialisation et habitats sont en train de s'étendre dans toute cette zone proche d'Alexandrie⁷³. L'originalité de ce milieu, mis en culture de manière intensive au début de l'époque hellénistique, consiste en des structures dénommés *karm* (vignoble en arabe) correspondant à des champs talutés pouvant aller jusqu'à 3 km de long qui ont permis d'exploiter ces terres semi-désertiques, où la ressource est uniquement aquifère⁷⁴.

⁶⁸ G. Soukiassian, *Pharos 1. Fragments pharaoniques du site sous-marin du fort Qaitbay (Alexandrie)*, Alexandrie, CEAlex, (Études Alexandrines 55), 2022, 233 p.

⁶⁹ D. Dixneuf, *Citerne el-Nabih (Alexandrie). Le mobilier céramique issu des fouilles*, Alexandrie, CEAlex, (Études Alexandrines 52), 2020, 309 p.

⁷⁰ J.-Y. Empereur (éd.), *Alexandrie dans la Première Guerre mondiale*, Alexandrie, CEAlex, (Alexandrie Moderne 1), 2018, 435 p. ; D. Lançon, *Alexandrie 1882, Une ville dans la guerre. Images, récits et discours d'époque*, Alexandrie, CEAlex, (Alexandrie Moderne 3) 2021, 423 p.

⁷¹ C. Shaalan, *Minet el-Bassal. Le marché des plans d'assurance à Alexandrie (1880-1950)*, Alexandrie, CEAlex, (Alexandrie Moderne 4), 2023, 342 p.

⁷² Fr. Queyrel, « Auguste en pharaon à Kôm Bahig », *BIFAO* 123, 2023, p. 381-400.

⁷³ M.-D. Nenna, V. Pichot, « La Maréotide (Égypte). Terre nourricière d'Alexandrie en danger », dans N. Teyssandier, Fr. Bétard, St. Bourdin, Fr. Gourmeion (éd.), *Atlas des sites archéologiques menacés. Patrimoine à protéger*, Paris, Le Cherche Midi, 2023, p. 80-83.

⁷⁴ V. Pichot, *Aux portes d'Alexandrie : le développement de la Maréotide hellénistique et romaine*, Alexandrie, CEAlex, (Études Alexandrines 59), 2023, 670 p.

Étude archéologique et archéométrique des productions céramiques et amphoriques, égyptiennes⁷⁵, égéennes⁷⁶ et de Méditerranée occidentale⁷⁷, se combinent à celle de tous les artefacts, par exemple les pierres semi-précieuses, dont les grenats venus d'Inde dans un atelier d'époque romaine tardive qui a dû alimenter avec ses produits semi-finis les clientèle lombarde et mérovingienne⁷⁸, ou encore les os et ivoires et les mosaïques, présentés dans des ouvrages à la riche iconographie, destinés à un large public⁷⁹. L'IRN p-XRF CUN (2021-2025) permet de réunir un réseau de laboratoires internationaux, travaillant sur la provenance des productions céramiques et de mettre en place des protocoles de mesures et des kits d'intercalibration pour une meilleure comparaison des résultats.

L'archéologie de l'intime est abordée par l'étude des pratiques et coutumes funéraires, grecques et romaines⁸⁰, mais aussi chrétiennes, tandis que l'étude des relations homme/animal permet de percevoir les pratiques alimentaires et artisanales sur la longue diachronie⁸¹. Pour l'époque moderne, l'approche de restitution des pratiques de vie ou si l'on préfère d'anthropologie historique n'est pas différente de celle qui est appliquée pour la période antique et médiévale, mais ce sont les ressources qui diffèrent, qu'il faut, à la manière de l'archéologue dans la fouille, collecter, structurer, exploiter et mettre à disposition (cartographie, iconographie, presse, archives privées et institutionnelles, mémoires écrites ou orales). Elle s'est concentrée sur une recherche sur le milieu journalistique, colloque sur les *Presses allophones de Méditerranée*, paru en 2017 qui fait la part belle aux productions égyptiennes, avec des contributions sur la presse féminine et féministe, la presse médicale, les revues culturelles, l'édition par P.-A. Claudel du livre de mémoire de Romolo Garbati, *mon aventure dans l'Afrique civilisée* qui donne à voir le milieu journalistique au début du XX^e

⁷⁵ M. Abdelgawad, A. Bahnasy, V. Pichot, A. Simony, « Sur les rives du lac Mariout : pour une étude interdisciplinaire des ateliers de production d'amphores de l'époque hellénistique et du Haut-Empire en Maréotide des puits (*chôra* d'Alexandrie, marge nord-ouest de l'Égypte) », *Bulletin de la céramique égyptienne* 31, 2022, p. 5-86.

⁷⁶ <http://amphoralex.org/>.

⁷⁷ En dernier lieu, N. Boichot, *Les amphores Lamboglia 2 de production adriatique et campanienne. Une étude à partir des épaves Qaitbay 1 (Alexandrie) et Sa Nau Perduda (Catalogne)*, Alexandrie, CEAlex, (Études Alexandrines 53), 2021, 342 p.

⁷⁸ P. Rifa Abou el-Nil et Th. Calligaro, « Un atelier de taille de pierre semi-précieuses à Alexandrie », dans M.-T. Dinh-Audouin, D. Olivier, P. Rigny (éd.), *Chimie et Alexandrie dans l'Antiquité*, Paris, EDP Sciences, 2020, p. 247-264. Dans ce même volume, d'autres contributions émanant du CEAlex sur la caractérisation des amphores, des pigments et sur les alliages cuivreux.

⁷⁹ E. RODZIEWICZ, *Ivory and Bone Sculpture in Alexandria*, Alexandrie, CEAlex, (Antiquités Alexandrines 2), 2016, 204 p. ; A.-M. Guimier Sorbets, *Mosaïques d'Alexandrie. Pavements d'Égypte grecque et romaine*, Alexandrie, CEAlex, (Antiquités Alexandrines 3), 2019, 259 p.

⁸⁰ En dernier lieu, P. Georges-Zimmermann, P. Baillet, C. Harlaut, *La crémation antique à Alexandrie. De la fouille des urnes à la restitution des pratiques funéraires, Nécropolis 3*, M.-D. Nenna (éd.), Alexandrie, CEAlex, (Études Alexandrines 58), 2023, 611 p.

⁸¹ N. Morand, *Les animaux et l'histoire d'Alexandrie antique et médiévale, Étude archéozoologique d'après les fouilles du CEAlex (1993-2009)*, Alexandrie, CEAlex, (Études Alexandrines 54), 2021, 443 p.

siècle et un ouvrage du même auteur, paru en 2023, sur un périodique italo-islamique, *Il Convito/النادي*, rédigé pour moitié en italien, pour moitié en arabe, qui entendait œuvrer au rapprochement de l'Orient et de l'Occident. Le monde judiciaire fait aussi l'objet de recherches avec la biographie de Charles Ayoub, avocat au contentieux⁸² et la constitution du corpus de publications et d'archives relatif aux Tribunaux mixtes, institution originale composée de juges européens, ottomans et égyptiens, qui traitaient en français les litiges opposant Ottomans, Égyptiens et étrangers ou étrangers de nationalités différentes. Cette mémoire francophone à sauver touche aussi les individus et les communautés d'origine étrangère, Grecs⁸³, Syro-libanais⁸⁴, Juifs, Arméniens⁸⁵, qui ont participé à l'essor de l'Alexandrie du XIX^e et XX^e siècle.

LA FORMATION

La demande de formation est multiforme, portant aussi bien sur les savoirs que sur les pratiques. La coopération avec l'université d'Alexandrie, tant avec le département d'archéologie, qu'avec ceux de géologie et de tourisme est régulière. Les directeurs passés et actuel du CEAlex y sont professeurs invités et à ce titre co-dirigent des masters et des doctorats délivrés par cette université, ou bien conjointement par l'Université d'Alexandrie et la Bibliotheca Alexandrina dans le cadre du Master of Hellenistic Studies. Ainsi deux agents égyptiens du CEAlex ont pu récemment soutenir des masters promouvant une nouvelle approche pour les universités égyptiennes des matériaux anciens, soit par les analyses physico-chimiques, soit par la pétrographie, tandis qu'un collaborateur proche a pu dédier son travail aux avancées de la photogrammétrie sur site terrestre, souterrain et sous-marin et sur objets.

En outre, un programme de publications bilingues, à quatre mains égyptiennes et européennes de la collection de Musée éducatif de la faculté des lettres est actif (2 volumes parus dont 1 en 2019⁸⁶ et d'autres programmés). L'enjeu, face à une population estudiantine, qui n'est plus francophone et peu anglophone, est de créer un vocabulaire contrôlé en arabe, qui lui permette d'avoir un accès plus aisé aux publications scientifiques.

⁸² D. Gogny, *Archives d'Orient. Les notables alexandrins, des héritiers sans héritage (1882-1985)*, Alexandrie, CEAlex, (*Alexandrie Moderne* 2), 2019, 462 p.

⁸³ M.-C. Navet-Grémillet, *L'Alexandrie de Pénélope Delta (1874-1941). Face cachée d'un écrivain grec*, Alexandrie, CEAlex, (*Études Alexandrines* 47), 2019, 514 p.

⁸⁴ Voir *supra*, note 84.

⁸⁵ Voir *supra*, note 71.

⁸⁶ R. Abdul Wahid, M.-C. Bruwier, N. Gauthier et M. Haggag, *Antiquités égyptiennes de la Préhistoire à la Basse Époque, Catalogue du Musée éducatif d'antiquités de la Faculté des lettres de l'Université d'Alexandrie* 2, Alexandrie, CEAlex, (*Études Alexandrines* 48), 2019, 462 p.

Enfin, entre 2016 et 2019, le CEALex a été partenaire du programme Erasmus + Edumust (Education and Capacity Building in Museum Studies), avec un consortium d'une douzaine d'institutions égyptiennes (université de Damanhour, université d'Ain Shams, université d'Helouan, université française d'Égypte, MoTA) belge (Musée royal de Mariemont), britannique (université de Southampton), française (École du Louvre), et grecque (université de Thrace) qui visait d'un côté à préfigurer une maquette de master en études muséales, de l'autre à développer l'utilisation de la 3D et la mise en place d'une base de données bilingue d'une partie de la collection du musée de l'Université.

Les liens sont également réguliers avec le département culture de l'université Senghor, université internationale de langue française au service du développement africain et opérateur de L'Organisation internationale de la francophonie. Ils passent par l'accueil de stagiaires dans le cadre de Diplômes Universitaires et de masters et la direction de mémoires.

D'autre part, le CEALex a vocation à recevoir des doctorants, d'universités tant françaises qu'étrangères, dans le cadre de leur recherche, mais aussi à fournir matière autant par les ecofacts et artefacts issues des fouilles et prospections, que par les archives des XIX^e et XX^e siècles à des doctorats. Ont été ouverts récemment des champs sur la géomorphologie d'Alexandrie et de sa région, sur l'archéozoologie, sur l'amphorologie avec une approche archéométrique, ou encore sur la numismatique. Les pratiques funéraires ont été abordées tant par le biais d'une étude sur les conteneurs cinéraires, que par celui de l'archéothanologie avec une recherche sur la peste justinienne à partir d'un cimetière chrétien. Les financements sont d'origine étrangère ou bien française avec les allocations doctorales de la Mission pour les Initiatives Transverses et Interdisciplinaires ou de l'Institut National des sciences Humaines et sociales du CNRS.

La formation pratique destinée aux étudiants et aux archéologues et conservateurs du Ministère des Antiquités est un enjeu décisif et une réelle demande. L'enseignement dans les universités égyptiennes est très théorique et la situation à Alexandrie se complique du fait que la très grande majorité des inspecteurs qui contrôle nos travaux ont fait des études d'égyptologie qui se ferment temporellement dans les universités égyptiennes à la conquête d'Alexandre, ils n'ont donc le plus souvent que peu de connaissances sur l'époque gréco-romaine. D'autre part, par l'histoire même de l'Égypte et de son service des antiquités, la connaissance du français est nécessaire, aussi bien pour consulter les archives du service et des musées, que pour aborder la littérature scientifique, c'est pourquoi la demande de formation au français des jeunes générations est importante et est mise en place en collaboration avec l'Institut français d'Égypte à Alexandrie.

Le CEALex a été à la base de la création du département d'archéologie sous-marine, il y a plus de 20 ans, et a formé la première génération d'archéologues sous-marins, par une pratique sur le terrain, mais aussi par la direction ou le suivi de recherches doctorales exécutées en France. Pour les opérations terrestres, outre les pratiques et les savoirs qui sont acquis par les inspecteurs qui suivent nos travaux, depuis 2016, le CEALex propose chaque année une école de fouilles sur le terrain. Pendant un mois, sur un secteur dédié de la fouille de Kôm Bahig, un des archéologues du CEALex prend en charge la formation d'une dizaine d'inspecteurs et d'étudiants (fig. 6). L'ensemble des participants acquiert les bases de la fouille de terrain. La pratique manuelle (à la truelle) est un élément essentiel de l'apprentissage, leur permettant de distinguer les différentes structures et couches archéologiques. Ces dernières sont documentées par des descriptions sédimentaires, des relations stratigraphiques (comprenant une introduction au diagramme de Harris), des photographies normées, des relevés à l'échelle (1/50^e ou 1/20^e) ainsi que des prises d'altimétries. Il faudrait mettre en place de sessions de formation plus avancée, mais la demande de formation de base est telle, que cela n'est pour l'instant pas envisageable avec les seuls moyens du CEALex.

D'autres formations plus ciblées répondent à des demandes précises, les agents du CEALex prennent en charge ce qui relève de leurs compétences : formation à la topographie, à la céramologie gréco-romaine ou médiévale, ou encore à la numismatique, mais aussi aux techniques de dessin et de photographies et à la restauration. Lorsque cela n'est pas possible, il faut trouver d'autres solutions, en dirigeant les demandeurs vers des instances comme l'IFAO qui propose par exemple des formations à l'écriture de rapports scientifiques, ou bien en métropole pour les formations à l'archéo-thanatologie, qui, au delà de l'étude des momies, reste un parent pauvre en Égypte, aussi bien pour ce qui relève des crémations que pour les inhumations.

Enfin, les inspecteurs et conservateurs étant souvent en charge des publics, des formations à la médiation sont proposées chaque année par l'animatrice du service pédagogique du CEALex.

EXPERTISE ET COOPERATION DANS LA PRESERVATION DU PATRIMOINE

Les origines du CEALex remontent à la collaboration mise en place il y a près de 50 ans avec le Musée gréco-romain d'Alexandrie, qui a conduit d'un côté à une familiarisation d'une génération de conservateurs avec le monde gréco-romain et à une aide à l'enregistrement des objets, grâce à des bourses d'études accordées par l'EFA et de l'autre à

toute une série de publications. Ces opérations se poursuivent aujourd'hui avec l'enregistrement et la documentation des timbres amphoriques, en collaboration avec l'équipe de l'Université Ege d'Izmir et avec la documentation et l'enregistrement des monnaies sur les portails internationaux, *Ptolemaic Coin online* et *Roman Provincial Coinage online*. Fermé depuis 2005 pour rénovation, le Musée gréco-romain a réouvert ses portes en octobre 2023, en mettant à l'honneur les mosaïques. Il s'agit non seulement de mosaïques mises au jour par le CEALex (mosaïque à la Méduse), et par le MoTA (mosaïque de Persée et d'Andromède), mais aussi de toute une série de découvertes plus anciennes conservées au Musée gréco-romain, telles la mosaïque nilotique de Thmuis, exposée au premier étage du Musée gréco-romain (fig. 7), ou la mosaïque à la rosace exposée au National Museum of Egyptian Civilization au Caire. L'équipe de restauration du CEALex, grâce à une aide de la fondation Arpamed et de la fondation Evergète est depuis juillet 2022 à temps plein au Musée gréco-romain pour procéder à la restauration de nouvelles mosaïques, telle la mosaïque du Chasseur.

Après la prise en main par les autorités égyptiennes de l'archéologie préventive en ville au début des années 2000, le CEALex a continué à intervenir sur les fouilles du MoTA par les opérations de localisation des terrains par GPS et les relevés topographiques des fouilles et des cibles destinées à la photogrammétrie et au rendu 3D des sites, qui implique un investissement important en temps. À l'automne 2023, le CEALex est à nouveau intervenu en ville sur une fouille de sauvetage menée en collaboration avec le MoTA.

Dès les débuts des fouilles du CEALex en 1992, vu d'un côté le caractère d'urgence des fouilles et de l'autre la position permanente du centre, le principe a été la conservation de tous les artefacts et écofacts mis au jour en fouille ou en prospection. Ceci représente une exception sur le territoire égyptien, les autres missions étudiant le matériel sur place au moment de la campagne, puis le réenfouissant, à l'exception des pièces qui sont enregistrées par le MoTA, objets complets, inscrits, ou particuliers. Ce dernier a mis gracieusement à notre disposition en 1997 le bâtiment patrimonial de Tabiyet Nahassin, à l'origine une cartoucherie qui faisait partie des fortifications d'Alexandrie, construite en 1846 par le Colonel Barthélémy Gallice. Grâce à des campagnes de restauration de 4 salles du bâtiment en 2008, puis en 2016 avec des crédits exceptionnels du CNRS, qui ont consisté à créer de nouveaux planchers séparant les deux niveaux, nous disposons à la fois d'espaces de stockage, d'un laboratoire de restauration et d'espaces d'étude. Ces dernières années, la demande a porté sur la création du mur d'enclos de la parcelle de même dépôt, elle a été précédée par un diagnostic archéologique, et financée par le CNRS et la commission des fouilles. Une partie de l'équipe menée par une archéologue du CEALex responsable de l'inventaire, procède à la classification

matérielle des mobiliers, à l'élaboration de la documentation graphique et photographique, au renseignement sur base informatique disponible sur l'intranet du CEAlex des artefacts et écofacts. Début 2023, la base de données principale comprend 139 292 entrées et 17 bases d'études de mobilier faites par les spécialistes y sont liées. Le nombre d'objets isolés dont l'étude est en cours ou terminée est de 37 678, dont 9 522 publiés, avec 13 866 dessins et 15 492 photographies enregistrés dans la base. Cette équipe prépare les dossiers pour les spécialistes, pour les collaborateurs en charge des publications et est aussi aujourd'hui en charge de la mise à disposition des données sur le net selon les principes FAIR. Ce dépôt archéologique forme une sorte de grande bibliothèque des matériaux, qui, vu la quantité et la variété des mobiliers, offre matière à étude pour des nombreuses années.

LA VALORISATION EN ÉGYPTES ET HORS D'ÉGYPTES : JEUNE PUBLIC ET GRAND PUBLIC

Faute de toucher les parents, il faut aller vers les enfants, c'est une des spécificités du CEAlex d'avoir créé en 2002 un service pédagogique avec le soutien financier et technique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'association France Volontaires, dans le cadre de la coopération en Méditerranée⁸⁷. Ce service propose aux établissements scolaires, privés et gouvernementaux, des sorties sur les sites archéologiques d'Alexandrie. Il anime également des ateliers à partir des jeux et des mallettes pédagogiques bilingues, qui ont été créés au cours des années, avec le soutien de la région PACA : Le Phare d'Alexandrie, En quête d'épave, L'or bleu, Le tapis volant à la découverte de la mer Rouge et Le tapis volant à la découverte de la mosaïque. La dernière mallette mise en place présente l'histoire urbaine d'Alexandrie au XIX^e et XX^e siècle (fig. 8). Le CEAlex s'associe aux activités organisées par le Bibliotheca Alexandrina à travers le Centre d'activités francophones et la Bibliothèque des Jeunes, notamment lors de la Fête de la science.

Enfin les cycles de formations à la médiation du jeune public que j'ai mentionnés plus haut, sont aussi destinés aux enseignants. Si les liens avec les établissements scolaires privés, qu'ils dispensent un enseignement francophone, comme les nombreuses écoles religieuses, ou international, sont forts et renouvelés d'année en année, il est plus délicat d'aborder de manière massive les écoles gouvernementales : cela a été un succès que de pouvoir toucher, en 2022 en collaboration avec les personnels du Musée national d'Alexandrie,

⁸⁷ M. ABDELGAWAD, Ch. GLEIZE, « Les actions du Service Pédagogique du Centre d'Études Alexandrines », dans G. Vertecchi, C. Virlovet (éd.), *City, River, Littoral. The extension of transportation Infrastructure in Delta Areas, Special Issue of Riparia* 2018, p. 121-127.

plus de cinquante professeurs d'histoire et géographie issues des écoles gouvernementales d'Alexandrie et du département voisin de la Beheira.

L'animatrice du service pédagogique a également un rôle pivot dans la création et l'animation des journées du patrimoine alexandrin que le CEAlex coordonne depuis 2010. Chaque année, un thème est proposé aux partenaires. Les manifestations se déclinent durant une semaine en parcours dans la ville, ou visite de bâtiments fermés au public, – consulats, églises, mosquées, stade d'Alexandrie ou encore secours d'urgence et musée du port d'Alexandrie. Des conférences liées au thème retenu sont organisées en collaboration avec la Bibliotheca Alexandrina, tout comme des spectacles vivants et des expositions. L'assistance, sans compter les visites d'expositions postérieures aux Journées, se monte à 10 000 personnes⁸⁸. L'équipe du CEAlex se mobilise chaque année pour créer une exposition, qui est accueillie à l'Institut français d'Alexandrie. En 2022, l'exposition dont la réalisation a été soutenue par un mécénat de CMA-CGM, était dédiée aux ports d'Alexandrie depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Le parcours diachronique de la première section de l'exposition était animée par des récits des voyageurs qui pouvaient être écoutés via les smartphones des visiteurs grâce à l'apposition de Qrcodes tandis que la 2^e section mettait en valeur les représentations des ports d'Alexandrie, grâce aux gravures et dessins de Norden et de Pascal Coste, aux cartes postales de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle et à une série de photos aériennes des années 1930. La troisième section destinée au jeune public présentait le port d'Alexandrie dans les bandes dessinées et offrait la possibilité, grâce à un partenariat avec Ubisoft, de découvrir Alexandrie dans le jeu vidéo *Assassin's Creed*. Ces expositions, toujours en bilingue, donnent lieu à des livrables sous diverses formes, film documentaire, webdocumentaire, livrets d'exposition⁸⁹.

À la faveur de la COVID et d'une campagne de post sur facebook, toutes les expositions ont été transformées en expositions virtuelles⁹⁰ et elles sont toutes aussi visibles sur le site Web du CEAlex. Elles tournent à la demande dans les écoles d'Alexandrie et du Caire et avaient trouvé un bon relais en France avant la Covid au Centre Culturel égyptien de Paris. L'exposition dédiée à la campagne alexandrine⁹¹, organisée à l'occasion des 30 ans du CNRS, a été présentée au siège du CNRS et a été confiée par la suite au recorat de Bourgogne pour itinérance.

⁸⁸ <https://www.facebook.com/JPAlex2010/>.

⁸⁹ En dernier lieu, M.-D. Nenna (éd.), *Entre deux mers : les ports d'Alexandrie de l'Antiquité jusqu'à nos jours*, Alexandrie, CEAlex, 2023, 56 p.

⁹⁰ 167 695 consultations en sept mois.

⁹¹ M.-D. Nenna, V. Pichot, avec la collab. d'Ism. Awad, N. Morand et A. Simony, *Découvrir la campagne alexandrine*, Alexandrie, CEAlex, 2020, 56 p.

Un dernier point à évoquer sont les images vivantes, qui ont contribué, notamment par la société Gédéon Productions, à soutenir les actions du CEAlex dans ses premières années, grâce à des mécénats importants de la fondation Elf, de France 2 et NHK et de FranceTelecom et ont fait connaître l'équipe au grand public. Il existe toujours une demande forte des documentaristes aujourd'hui, mais qui, année après année, se répètent dans leur thèmes : le Phare et Cléopâtre. Plus modestement, les documentaires vidéo produits par le CEAlex qui sont tous disponibles sur Youtube en version française, anglaise et arabe, ont permis de documenter les différentes activités du CEAlex, relevant d'un côté de l'ethnoarchéologie, avec des documentaires sur la Turquie, l'Inde et l'Afrique subsaharienne de l'autre d'une explication des métiers de l'archéologie.

Nenna Légendes

Fig. 1. – A. Delamare, « H'aracta », *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842, 1843, 1844 et 1845, publiée par ordre du gouvernement et avec le concours d'une commission académique*. *Archéologie*, Paris, Imprimerie nationale, 1850, pl. 58. © Bibliothèque Doucet

Fig. 2. – Charles Carpeaux (1870-1904), chef des travaux pratiques de l'EFEO (1901-1904), devant les bas-reliefs du Bayon à Angkor Thom. © EFEO.

Fig. 3. – Sud algérien, Adrar Ahnet, 1929. Pendant son service militaire, Théodore Monod relève des gravures rupestres. D'après H. De Lumley, « Théodore Monod, Pionnier de la préhistoire saharienne », dans R. Billard, et I. Jarry (éd.), *Hommages à Pierre Monod, naturaliste d'exception*, Paris, MNHN, 1997, fig. 1.

Fig. 4. – Henri et Francis Seyrig, 1931 (photo Miette Seyrig), ruines de Palmyre, état des travaux, 1930 (photo Henri Seyrig). D'après D. Youngerman, « Henri Seyrig *ab ovo* », *Syria* Suppl. III, fig. 4.

Fig. 5. – Diagnostic archéologique en vue de la construction du mur d'enclos du dépôt archéologique de Tabiyet Nahassin, vue depuis l'est (2019). Cliché Ph. Soubias, © Archives CEAlex

Fig. 6. – Kôm Bahig. L'école de fouille en 2022 et le sondage 40000 (vue depuis l'ouest). Cliché R. Séguier, © Archives CEAlex

Fig. 7. – Restauration de la mosaïque nilotique de Thmuis, Musée gréco-romain. Cliché M.-D. Nenna, ©Archives CEAlex

Fig. 8. – Premier jeu de la mallette pédagogique : Alexandrie XIX^e-XX^e siècles, À la découverte des rues d'Alexandrie. Cliché É. Forestier, © Archives CEAlex



Delamare del.

Ch. Lalaisse sc.

H'ARACTA.



fig. 1



Fig. 2

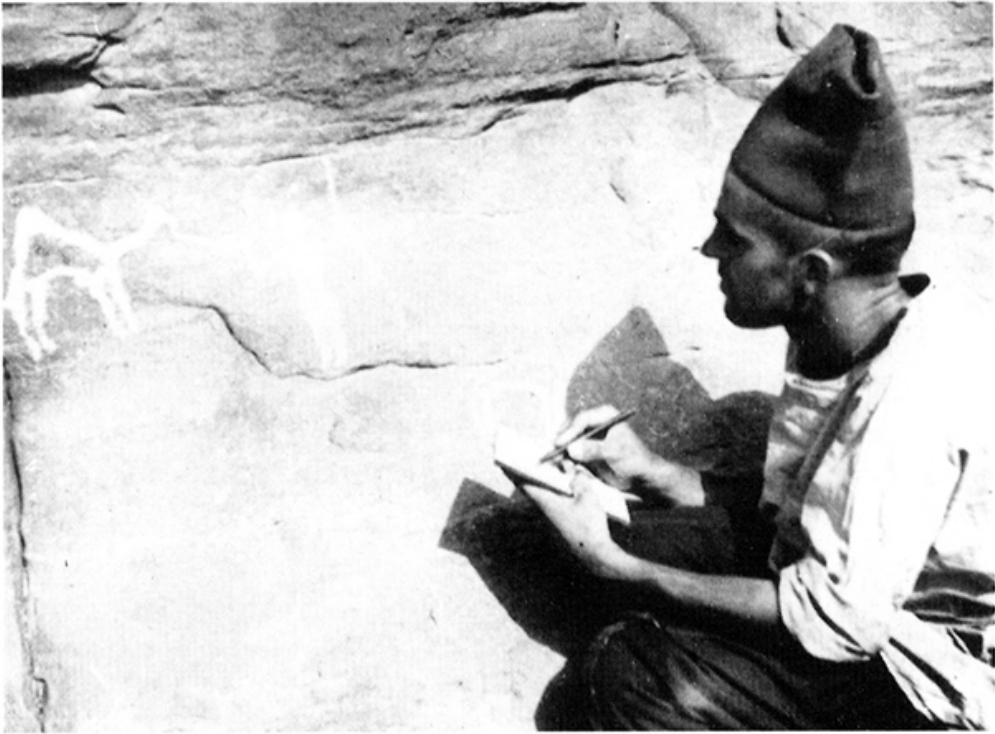


Fig. 3



fig. 4



fig. 5



fig. 6



Fig. 7



Fig. 8